



**N° 17.41**  
**DECISION MODIFICATIVE N° 2**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 02 octobre 2017, s'est réuni à St Quentin Fallavier, le 11 octobre 2017 de l'an deux mille dix-sept sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / 62 Présents : / 64 Votants :

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (26)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (4)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (9)
- ④ - Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (7)
- ⑤ - Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (16)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Jean-Marie BOSCH, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Il est proposé au comité syndical diverses propositions de modifications de crédits nécessaires pour l'exercice 2017. Elles comprennent notamment pour le budget :

⇒ En section d'investissement :

- ◆ L'inscription de crédits pour la prise de participation dans la SPL issue de la SEMIDAO
- ◆ L'inscription de crédits pour des annulations de titres correspondant à des subventions d'investissements pour les Points d'apport volontaire (commune de l'Isle d'Abeau), compensée par une augmentation du montant du FCTVA effectivement perçu
- ◆ L'ajustement des crédits relatifs à la dotation aux amortissements
- ◆ La prise en compte du remboursement par l'assurance de l'accident de Genas et des dépenses afférentes

#### Dépenses de fonctionnement

020 Dépenses imprévues de fonctionnement	- 2 500 €
6811 Dotations aux amortissements	+ 2 500 €
023 Virement à la section d'investissement	+ 75 000 €
<b>Total</b>	<b>+ 75 000 €</b>

#### Recettes de fonctionnement

77 Produits exceptionnels	+ 75 000 €
---------------------------	------------

#### Dépenses d'investissement

020 Dépenses imprévues d'investissement	-15 500 €
13 141 Autres établissements publics	+ 50 000 €
2 182 Matériel de transport	+ 130 000 €
261 Titres de participation	+ 1 000 €
<b>Total</b>	<b>+ 165 500 €</b>

#### Recettes d'investissement

021 Virement de la section de fonctionnement	+ 75 000 €
10 222 FCTVA	+ 71 000 €
13158 Subventions	+ 17 000 €
28 135 Installations générales	+ 2 500 €
<b>Total</b>	<b>+ 165 500 €</b>

Les propositions se traduisent par un ajustement budgétaire réparti comme suit :

- ⇒ en section de fonctionnement par une augmentation de 75 000 €
- ⇒ en section d'investissement par une augmentation de 165 500 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical

- Approuve la décision modificative n°2 du budget du SMND, telle que présentée.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités  
effectuées

**HEYRIEUX, le 11 octobre 2017**

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président

